



Licenciment fautes graves, récupérer preuves.

Par **EricG**, le **12/11/2013** à **18:33**

Bonsoir,

Je viens e me faire licencier pour fautes graves (vol), avant de me faire licencier mon patron à parler de vidéo surveillance me m'étant en scène avec des collègues en train de comettre le dît crime.

Je n'ai jamais vu cette vidéo, mais des anciens collègues m'ont dit l'avoir visionné, j'aimerais savoir si il est en mon pouvoir d'obtenir ces vidéos avant d'entamer une procédure judiciaire.

Merci, de votre aide.

Par **P.M.**, le **12/11/2013** à **23:30**

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir si vous étiez au courant de cette vodéo-surveillance et si elle a été déclarée à la CNIL...

Vous ne précisez pas si vous étiez assisté lors de l'entretien préalable et quel est le motif exact et complet du licenciement indiqué dans la lettre...